

Appel à Action Parité

L'Insmi lance son appel à action « parité » 2027. L'idée est de financer ou de co-financer une action à mener dans l'année 2027. Les réponses devront être envoyées à christophe.delaunay@cns.fr avant le lundi 9 novembre 2026. Les retours peuvent se faire directement en remplissant le document ci-dessous.

• IDENTITÉ DE LA STRUCTURE

Nom du laboratoire/fédération : Numéro UMR/FR : Acronyme :
Nom et prénom de la directrice ou du directeur de la structure :

• ANNÉE PRÉCÉDENTE

Votre structure a-t-elle bénéficié de l'appel en 2026 ?

Si oui, quelle était l'action prévue dans la demande ?

Deux lignes maxi.

Pouvez-vous dresser un court bilan de l'action mise en place ?

Deux lignes maxi.

• IDENTITÉ DU PROJET 2027

Titre du projet :

Identité de la personne de référence du projet :

Adresse courriel :

Est-ce que le projet relève aussi de l'AAP Diffusion ? (Oui/Non) :

Note : il s'agit juste d'une information. La réponse par une unité aux 2 appels (pour 2 projets différents) n'est en aucun cas un problème.

• BUDGET DU PROJET

Budget prévisionnel du projet :

Montant Demandé à l'Insmi :

Co-financement du laboratoire :

Autres co-financements obtenus ou envisagés (mentionner les origines) :

• DESCRIPTION DU PROJET

Entre 1 demi-page et 2 pages. La description devra également mentionner les principales lignes des dépenses prévues et justifier autant que possible le budget annoncé.

Pour les projets « Maths C pour L », « JFMI » et les projets du type Cigales, la description n'est pas nécessaire ; juste indiquer le lieu et les principales lignes de dépenses et de recettes.

• SIGNATURE DE LA DIRECTION DU LABORATOIRE

Cette partie devra être remplie par la direction du laboratoire.

Signature de la ou du DU